

Je suis content de cette démarche noble et généreuse des deux premiers ordres de l'État. Ils ont fait de grands sacrifices pour la réconciliation générale, pour leur patrie, pour leur roi... Le sacrifice est beau ; mais je ne puis que l'admirer : je ne consentirai jamais à dépouiller mon clergé, ma noblesse je ne donnerai point ma sanction à des décrets qui les dépouilleraient : c'est alors que le peuple français pourrait un jour m'accuser d'injustice ou de faiblesse. M. l'archevêque, vous vous soumettez aux décrets de la providence ; je crois m'y soumettre en ne me livrant point à cet enthousiasme qui s'est emparé de tous les ordres, mais qui ne fait que glisser sur mon âme. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour conserver mon clergé, ma noblesse... Si la force m'obligeait à sanctionner, alors je céderais ; mais alors, il n'y aurait plus en France ni monarchie ni monarque Les moments sont difficiles, je le sais, M. l'archevêque, et c'est ici que nous avons besoin des lumières du ciel ; daignez les solliciter, nous serons exaucés..

Louis.

Louis XVI, lettre à l'archevêque d'Arles, sur la nuit du 4 août.